

Votre Agence Commerciale habituelle www.legrand.fr

Profil Environnemental Produit

Niloé™

Prise 2 P+T affleurante - Bornes auto - Pur





■ LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LEGRAND I

• Intégrer le management de l'environnement dans les sites industriels

Sur la totalité des sites du groupe Legrand dans le monde, plus de 80 % sont certifiés ISO 14001 (sites dans le Groupe depuis plus de 5 ans).

• Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits

Fournir à nos clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...). Réduire l'impact du produit sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.

• Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement

Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.



■ PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Fonction	Permettre le raccordement à un circuit électrique BT 250 V sous une intensité maxi de 16 A selon les normes NFC-15100 et CEI 60884-1, pour usages domestiques ou analogues, pendant 20 ans à 30 % de charge nominale, pendant 30 % du temps. Produit doté d'un puits affleurant facilitant le nettoyage.					
Produit de Référence						
	Réf. 6 647 37	Réf. 6 650 01				
	Prise 2P+T standard franco-belge avec puits affleurant 1 poste - Bornes auto - Pur	Plaque 1 poste - Pur				

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



■ PRODUITS CONCERNÉS I

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Référence (mécanisme)	Référence (plaque)	
• 6 647 37	• 6 650 01	





Votre Agence Commerciale habituelle www.legrand.fr

Profil Environnemental Produit

Niloé™ Prise 2 P+T affleurante - Bornes auto - Pur





■ MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Il n'inclut pas de substance visée par la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2011/65/CE). Il ne contient aucune des 138 substances de la liste candidate du réglement REACH au 19/12/2012.

Masse totale	
du Produit de Référence	69 g (emballage unitaire compris)

Plastiques en % de la masse	Métaux en % de la masse		Emballage en % de la masse			
PC	50,2 %	Alliage de cuivre	13,4 %	Papier (emballage)	10,9 %	
ABS	17,6 %	Acier	1,8 %	PE (emballage)	0,7 %	
PET	2,9 %					
PA	2,2 %					
Autre plastique	0,3 %					
Total plastiques	73,2 %	Total métaux	15,2 %	Total autres et emballage	11,6 %	

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 10 % en masse.



FABRICATION

Le Produit de Référence est issu de sites ayant reçus la certification ISO14001.



■ DISTRIBUTION ■

Les produits du Groupe sont distribués à partir de centres de logistique implantés pour optimiser les transports. Ainsi le Produit de Référence est transporté sur une distance moyenne de 450 km, essentiellement par route, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638. En fin de vie leur taux de recyclabilité est de 100 % (en % de la masse de l'emballage).



■ INSTALLATION ■

Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.



■ UTILISATION ■

Entretien et maintenance :

Sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit.

Consommable:

Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit.



Votre Agence Commerciale habituelle www.legrand.fr

Profil Environnemental Produit

Niloé™ Prise 2 P+T affleurante - Bornes auto - Pur





■ FIN DE VIE ■

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception par les équipes de développement. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation.

• Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 96 %. Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière en fin de vie des produits électriques et électroniques. Répartition en:

- matériaux plastiques (hors emballage) : 69 % - matériaux métalliques (hors emballage) : 15 % - emballage (tout type de matériaux)



■ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ■

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées.

Les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Emballage unitaire pris en compte. Conformément aux règles du programme «PEP ecopassport» l'ensemble des transports nécessaires à la réalisation du Produit de Référence, y compris ses matériaux et composants, ont été pris en compte.
Distribution	Transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une livraison moyenne sur la zone de commercialisation.
Installation	Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.
Utilisation	 Sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit. Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit. Catégorie de produit : produit passif. Scénario d'utilisation : fonctionnement non permanent pendant 20 ans à 30 % de charge nominale, pendant 30 % du temps. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. Modèle énergétique : Electricité France - 2005.
Fin de vie	Compte-tenu des données disponibles à la date de création du document et conformément aux exigences du programme «PEP ecopassport», un transport routier de 1 000 km du Produit de Référence en fin de vie vers un site de traitement a été pris en compte.
Logiciel utilisé	EIME V5 et sa base de données «Legrand-2012-10-31 version 3» issue de la base de données «CODDE-2012-07»



Votre Agence Commerciale habituelle www.legrand.fr

Profil Environnemental Produit

Niloé™ Prise 2 P+T affleurante - Bornes auto - Pur





■ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (suite)

		Total o	ycle de vie	Matiè premièr fabrica	re et	Distribu	ıtion	Installa	tion	Utilisat	tion	Fin de	vie
	Participation à l'effet de serre	1,62E+03	g~CO ₂ eq.	5,39E+02	33%	1,55E+00	< 1%	0,00E+00	0%	1,08E+03	66%	3,45E+00	< 1%
S	Destruction de la couche d'ozone	2,40E-03	g~CFC-11 eq.	2,19E-04	9%	2,94E-09	< 1%	0,00E+00	0%	2,19E-03	91%	6,54E-09	< 1%
obligatoires	Eutrophisation de l'eau	1,02E-01	g~PO ₄ ³-eq.	7,79E-02	76%	2,89E-06	< 1%	0,00E+00	0%	2,46E-02	24%	6,42E-06	< 1%
	Formation d'ozone photochimique	2,86E-01	g~C ₂ H ₄ eq.	2,04E-01	71%	3,46E-04	< 1%	0,00E+00	0%	8,13E-02	28%	7,70E-04	< 1%
Indicateurs	Acidification de l'air	2,12E-01	g~H+ eq.	9,41E-02	44%	2,89E-04	< 1%	0,00E+00	0%	1,17E-01	55%	6,42E-04	< 1%
=	Énergie totale consommée	1,04E+02	МЛ	8,87E+00	9%	2,19E-02	< 1%	0,00E+00	0%	9,54E+01	91%	4,87E-02	< 1%
	Consommation d'eau	1,55E+01	dm³	3,32E+00	21%	1,61E-04	< 1%	0,00E+00	0%	1,22E+01	79%	3,59E-04	< 1%

nels	Épuisement des ressources naturelles	5,39E-16	année ⁻¹	4,99E-16	93%	3,18E-20	< 1%	0,00E+00	0%	4,01E-17	7 %	7,06E-20	< 1%
optionne	Toxicité de l'air	3,30E+05	m³	1,81E+05	55%	4,29E+02	< 1%	0,00E+00	0%	1,48E+05	45%	9,54E+02	< 1%
icateurs	Toxicité de l'eau	1,84E+00	m³	3,05E-01	17%	6,64E-04	< 1%	0,00E+00	0%	1,53E+00	83%	1,48E-03	< 1%
Indic	Production de déchets dangereux	1,11E-02	kg	1,09E-02	98%	1,92E-09	< 1%	0,00E+00	0%	1,67E-04	2%	4,28E-09	< 1%

Les impacts environnementaux du Produit de Référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP.

Les valeurs de ces impacts sont valides pour le cadre précisé dans ce document. Elles ne peuvent être utilisées directement pour établir le bilan environnemental de l'installation.

N°enregistrement: LGRP-2015-160-V1-FR	Règles de rédaction → PCR : PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11 → PSR : PSR-0005-ed1-FR-2012 12 11					
N° d'habilitation du vérificateur : VH23	Information programme: www.pep-ecopassport.org					
Date d'édition : 04-2015	Durée de validité : 4 ans					
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conform Interne ☑ Externe ☐	PEP					
Conforme à la norme ISO 14025 : 2006 déclarations environnementa	ales de type III					
La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts prés	idé par J. Chevalier (CSTB)					
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme						